

Prix d'abonnement :
Deux piastres par An.
PAYABLE D'AVANCE.
Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer deux piastres et demi en monnaie du Canada ou l'équivalent en monnaie des Etats-Unis.
PARAIT LE
Mardi et le Vendredi.

Le Franco-Canadien

Prix des Annonces :
10 lignes, première insertion 50
Chaque insertion subséquente 13
Six lignes, première insertion 67
Chaque insertion subséquente 17
Au-dessus de dix lig. par lig. 7
Chaque insertion subs. par lig. 2
Toutes lettres d'affaires, communications et correspondances doivent être adressées franco de port au propriétaire du Journal.

F. G. MARCHAND, REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

Vol. IX.

St. Jean d'Iberville, P. Q. Vendredi, 30 Octobre 1868.

No. 43

NOUVELLES ÉTRANGÈRES (EXTRAITS DIVERS.)

Etats-Unis.

Les nouvelles du Sud signalent une recrudescence d'assassinats politiques. Dans la Caroline du Sud, le sénateur B. F. Randolph a été tué par des inconnus que l'on dit appartenir à la fantastique tribu des Kukulz. Le gouverneur de l'Etat a offert une récompense de \$5,000 pour l'arrestation des meurtriers. Dans l'Arkansas, le représentant du Congrès James Hinds a été attaqué, en traversant le comté de Monroe, par plusieurs membres d'un club politique, et tué sur place. L'Hon. J. P. Brooks, qui l'accompagnait a été blessé. Deux jours auparavant, une bande de cinquante nègres armés s'en ruée sur la ville de Dardanelle (Arkansas) et a fait mine de piller les maisons occupées par les blancs. Ceux-ci se sont rassemblés aussitôt et ont chassé les agresseurs.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans, 24 courant, rap porte en ces termes une nouvelle échauffourée politique :

« Une mêlée a eu lieu ce soir à dix heures entre un club blanc et un club noir. Les blancs, ayant descendu St. Charles street jusqu'à l'endroit où se tenait le club de couleur, continuèrent leur promenade jusqu'à Canal street. Aussitôt après, on entendit des coups de feu dans cette rue. Mais les deux clubs quittèrent précipitamment le lieu du combat, et l'on n'y trouva plus personne. Trois nègres avaient été tués. Canal street, dans l'endroit de la mêlée, est jonché de débris de lampes et de torches. Une foule énorme et surexcitée s'est portée dans la rue. C'est le même endroit où s'étaient déjà produits les déordres antérieurs. Il est impossible, jusqu'à présent, de savoir comment la querelle a commencé. On dit qu'un homme blanc a été tué, et un jeune garçon blessé à la main. »

A Kansas City, un juge d'élection nommé A. R. Sott a été assassiné sur le seuil de sa porte par deux inconnus. Il paraît que, grâce aux informations qu'il avait fournies aux proposés à l'enregistrement des votants, un assez grand nombre d'anciens sécessionnistes avaient été rayés des listes électorales. C'est à cette cause que l'on fait remonter l'origine de certaines hostilités qui ont abouti à ce tragique résultat.

Une dépêche de Cincinnati annonce que M. G. H. Pendleton est gravement malade. Il souffre d'une inflammation des poumons compliquée d'une affection des bronches. C'est un fâcheux contretemps pour le parti démocrate dont M. Pendleton était, sans contredit, l'orateur le plus distingué. M. Pendleton a informé ses amis qu'il renonçait à prendre une part quelconque à la campagne électorale qui s'achève.

L'exposé de la dette publique au 1er novembre présentera, s'il faut en croire les bruits qui courent à la trésorerie, une augmentation notable sur le chiffre du mois précédent.

La légation prussienne à Washington vient d'entamer des négociations avec le département d'Etat, pour l'établissement de colonies allemandes dans les Etats du Sud et de l'extrême Ouest. Il s'agit d'une émigration de plusieurs milliers de Poméraniens et de Sleswigois.

Les troubles de Cuba.

Suivant les dernières correspondances, datées de la Havane 13 octobre, les troubles intérieurs de l'île, antérieurement présentés comme sans importance, ne sont pas absolument réduits à néant, et ne laissent pas que de donner quelque inquiétude pour l'avenir. L'agitation paraît avoir pris les proportions d'une insurrection dans les environs de Puerto Principe, qui est une ville de 40,000 habitants. Cette région est considérée, à tort ou à raison, comme un foyer d'opposition, où les autorités espagnoles sont accusées de prélever des contributions exorbitantes, et de recourir souvent à des mesures d'une extrême rigueur; telles que la saisie et la vente des instruments d'agriculture pour payer les impôts arriérés. On n'a, du reste, aucuns détails bien précis ni sur les causes, ni sur les actes, ni sur le but de l'insurrection. Jusqu'ici la question de l'esclavage y paraît absolument étrangère. Dans la petite ville de Yara, les troupes du gouvernement ont été accueillies, au cri de « La liberté de Cuba ! » par une décharge de mousqueterie qui a blessé deux cavaliers et un fantassin. Les troupes ont chargé les assaillants, qui se sont enfuis, en laissant quelques armes derrière eux, mais en emportant leurs blessés. Le gouverneur de la place, a, dans une dépêche, annoncé qu'ils seraient prochainement mis en déroute, — ce qui, par parenthèse, démontre qu'ils ne l'étaient pas aux dernières nouvelles. Les autorités centrales ne laissent, du reste, transpirer de ces événements que ce qu'il n'est pas possible de cacher.

Une autre échauffourée a eu lieu à Manatí, où une canonnière espagnole a été attaquée par les insurgés. Ceux-ci ont été promptement mis à la raison, et la ville a été brûlée.

La police de la Havane a capturé un Dominicain et un employé du gouvernement qui, sous prétexte de servir de guides, ont conduit un détachement dans une embuscade où quatre soldats ont été faits prisonniers et mis à mort.

Tout cela n'est pas très rassurant. Cependant, il n'y a pas apparence de troubles à la Havane, où la population n'est pourtant pas absolument tranquille, à raison des bruits alarmants qui sont mis en circulation. Des troupes ont été envoyées dans diverses directions. Le capitaine général prend toutes les mesures en son pouvoir pour rassurer la tranquillité; des volontaires se forment et lui offrent leurs services. Dès que la saison des pluies sera terminée, il entreprendra une campagne active dans les districts les plus rémuants. Un manifeste insurrectionnel, émané d'un soi-disant Comité révolutionnaire a paru à la Havane; mais l'appel est resté sans écho, et n'a rencontré que le plus profond dédain dans toutes les parties de la population. Ce n'attache, en général, que peu d'importance à ces agitations isolées, qui ne révèlent que des mécontentements sans racines et sans unité; on ne doute pas qu'avec les excellentes troupes dont dispose le gouvernement, et qui sont les plus sûres de l'armée espagnole, étant moins travaillées par les factions que celles de la métropole, une insurrection, quel qu'en soit le but, n'ait aucune chance de prendre un développement capable de donner de sérieuses inquiétudes.

PLUS RÉCENT.

Les derniers avis de la Havane annoncent que les tentatives d'insurrection qui

s'étaient produites sur divers points de l'île de Cuba ont été réprimées. Une certaine effervescence régnait encore dans les environs de Santiago, mais on espérait que la présence des troupes envoyées de ce côté suffirait pour rétablir l'ordre.

A Porto Rico, la tranquillité est complètement rétablie.

La question de l'émancipation possible des noirs causait beaucoup d'angoisse et d'inquiétude à la Havane et parmi les planteurs de l'intérieur de l'île. Cependant, on s'accordait à croire que le gouvernement espagnol, quel qu'il fût, saurait sauvegarder les intérêts des cubains.

Paraguay.

Des avis directs du théâtre de la guerre sur le Parana annoncent que la cause de Lopez est entièrement perdue. Toutes les positions qu'il occupait à Timbo et sur le Tebicuary lui ont été enlevées. On lui donnait encore une force de 10,000 hommes; mais on prétendait qu'il s'était retiré dans la direction de l'Assomption, vers Berro-Leone. Humaita est devenu aujourd'hui un grand centre commercial. Le mouvement des entrées et sorties du port s'élève à trente navires à vapeur par jour. Le plus grand nombre des visiteurs de la célèbre forteresse se compose d'Anglais, qui tous emportent soigneusement quelques reliques.

M. Sarmiento a débarqué à Buenos-Ayres au milieu d'un enthousiasme difficile à décrire. Les fonds publics ont haussé ce jour là de 1 0/0.

Quant à l'Etat oriental, sa situation ne cesse de s'améliorer. A la ville et à la campagne, la plus grande activité règne dans les travaux.

Les deux tiers des prisonniers paraguayens qui faisaient partie de la garnison de Humaita, se trouvent aujourd'hui à Buenos-Ayres et à Montevideo. Ils affirment que non seulement les conjurés qui avaient formé le complot d'enlever le pouvoir à Lopez ont été fusillés, mais que Venancio et Benigno Lopez, frères du dictateur, ont subi la même peine.

Iles Fidjées.

L'affaire des Iles Fidjées est réglée. Une compagnie de Melbourne (Australie) a fait marché avec le roi de l'archipel pour payer aux Etats-Unis l'indemnité qui leur est due à raison d'un acte d'anthropophagie commis sur des matelots américains. Le roi, en retour, cède à la compagnie 200,000 acres de terre. Ainsi le roi Thadombau, plus heureux qu'Isabelle, gardera son trône; les Anglais auront une belle propriété à bon compte, et les Américains échappent au danger d'une nouvelle acquisition de territoire. C'est, comme on voit, une bonne affaire pour tout le monde.

Le Tremblement de terre de San Francisco.

Nous avons quelques nouveaux détails sur le tremblement de terre qui a eu lieu le 22 et 23 de ce mois en Californie.

La ville de San Francisco et les comtés voisins sont les localités qui ont le plus souffert. La secousse qui a été ressentie en ville le 23 à 2 h. 15 m. du matin a ajouté quelques ruines — peu considérables, à celles de la veille.

La Douane n'est plus habitable et devra être démolie. De même du Cité Hall, qui devra être entièrement reconstruit, ainsi que l'hôpital de la marine de Recon Point. Les autres bâtiments publics n'ont que peu souffert. La plus grande activité règne

dans le quartier sur lequel le désastre s'est particulièrement appesanti. Une armée d'ouvriers est à l'œuvre pour débayer les décombres, et réédifier ou séparer les constructions détruites ou ébranlées.

On est loin de s'accorder sur le montant des dommages à San Francisco. Les estimations varient de \$250,000. Ce dernier chiffre paraît, en fin de compte, se rapprocher de la vérité, attendu que beaucoup de dégâts inaperçus d'abord ont été constatés depuis, et que nombre de propriétés de valeur, considérées comme sauvées, devront être totalement démolies, ou subir des réparations considérables.

Le comté d'Alameda, situé à l'Est de la baie de San Francisco, est celui qui a été le plus éprouvé. En arrière de la ville de San Leandro, dans le nord de ce comté, on remarque dans le sol plusieurs fissures d'où sont sortis des nuages de poussière et de vapeur, ou des masses d'eau chaudes. La rivière de San Leandro, qui était à sec, comme cela arrive chaque année dans cette saison, s'est remplie et coule avec la rapidité d'un torrent.

San Leandro et Hayward, localités distantes l'une de l'autre de quinze à vingt milles, sont presque entièrement ruinées; dans la dernière, il n'y a qu'un seul bâtiment intact. Les villes d'Alameda, Brooklyn et Oakland ont beaucoup souffert, ainsi que San Jose, ancienne capitale de l'Etat, située dans le comté de Santa Clara, au sud du comté d'Alameda. De même Redwood City, dans le comté de San Mateo, qui confine au sud à celui de San Francisco. La Vieille Mission de San Jose est un monceau de ruines.

La secousse s'est fait vivement sentir, mais sans causer de grands dommages, dans les villes de Petaluma, Healdsburg, Santa Rosa, Vallejo et Martinez, situées suivant une ligne d'une centaine de milles de longueur le long du littoral. A Los Angeles, à Visalia, à une distance de 250 à 300 milles de San Francisco dans la direction du sud-est, on a à peine ressenti quelques légères vibrations; de même à Sacramento, à Stockton, à Marysville, et aussi à Santa Cruz, Monterey et Watsonville, sur les côtes au sud de San Francisco.

Europe.

— De fréquentes dépêches continuent à s'échanger entre la légation italienne à Paris et le ministre des affaires étrangères à Florence. On attribue cette activité aux désirs du ministre italien de profiter des événements d'Espagne pour obtenir du cabinet français ce qu'auparavant il n'aurait pu espérer. Rien ne transpire encore sur les modifications qui seraient apportées à la convention de septembre.

— On ne croit pas qu'Isabelle fasse un long séjour au château de Pau. Le gouvernement français a déjà fait prier la reine de quitter aussi promptement que possible ce séjour trop rapproché de la frontière espagnole parce qu'il ne pourrait pas supporter que son territoire fût le rendez vous et le point de départ d'une tentative contre révolutionnaire. Cette attitude sévère du gouvernement français paraît suffisamment motivée, du reste par la proclamation d'Isabelle. On a été bien froissé en haut lieu de cette phrase: « J'ai jugé à propos de chercher dans les Etats de mon auguste allié une sécurité nécessaire pour agir comme il incombe à ma qualité de reine. » Les journaux officiels de Paris, tout en ménageant la reine et en par-

lant d'elle dans les termes les plus convenables, font comprendre par leur langage que la France est l'allié du peuple espagnol mais qu'elle ne l'est d'aucune dynastie.

— Le gouvernement prussien redouble de rigueur envers les artistes français qui se permettent le croquis d'une de ses forteresses. Le gouvernement français vient d'user de réciprocité à l'égard de deux sujets prussiens qui inspectaient, pendant la nuit, les alentours du parc de Meudon où s'élevaient les fameuses mitrailleuses. L'ordre a été généralisé pour les autres touristes envoyés de Berlin en France, et qui seraient rencontrés à des heures indues autour des forteresses élevées avec tant de précaution contre les vues prussiennes.

— C'est près de Munich, au château de Possenhofen, qu'a été célébré le mariage du duc d'Alençon avec la princesse Sophie-Charlotte de Bavière. La cour d'Autriche était représentée à la cérémonie par l'un des archiducs et par le grand chambellan de l'empereur François-Joseph. Les membres de la famille d'Orléans qui y assistaient étaient le comte de Paris, le duc de Chartres, le duc de Nemours, père du mari; le duc d'Anjou, le prince de Joinville, le duc Penthièvre et toutes les princesses de la même famille. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Père Haubert, supérieur des bénédictins, en présence de toute la cour de Bavière.

— L'ami du peuple annonce que la jeune princesse Marie Pie, deuxième fille de Victor-Emmanuel et reine de Portugal, est atteinte de folie. Déjà quelques dépêches avaient annoncé que la jeune reine était sujette à de fréquentes attaques nerveuses accompagnées de délires et suivies de syncopes. Mais le genre d'affection manifesté par ces syncopes ne mémo pas toujours à la folie, et c'est pour cela que l'on conservait quelque espoir. Malheureusement le mal a fait tant de progrès que les médecins ont été réunis en consultation pour constater l'état mental de la reine, et l'on s'occupe maintenant des mesures et des arrangements de famille usités en pareille circonstance.

— On raconte que, dans son dernier voyage à Embs, la jeune reine aurait éprouvé une violente secousse causée par des malheurs domestiques.

— Paris décidément va être prochainement appelé à assister à une cérémonie dont la pompe sera certainement de son goût. Les cendres du duc de Reichstadt seront prochainement ramenées en France et conduites ensuite à Saint-Denis. C'est à Vienne qu'on repose depuis sa mort les restes de Napoléon II. Un voyageur a ainsi décrit de visu le caveau dans lequel il avait été inhumé :

« Le duc de Reichstadt a été placé dans les souterrains où se trouvent également tous les princes de la maison de Habsbourg. Le mausolée de la grande Marie-Thérèse et de son mari occupent presque tout le premier caveau. Ils y sont représentés couchés l'un près de l'autre, revêtus de leurs insignes; l'Impératrice est à moitié appuyée sur son coude; elle est fort ressemblante. Autour d'eux sont des tombes plus basses et plus simples, renfermant des archiducs de leur famille. Ce caveau est éclairé par une grande fenêtre.

« A droite il en est plusieurs autres assez obscurs; dans le premier, et presque tout de suite en entrant à droite aussi, est le fils de Napoléon; sa tombe ne se distingue en

Feuilleton du Franco-Canadien

LE DEMON DES PRAIRIES.

PAR O. RUPPIUS.
IX
LA FUITE.
SUITE.

En attendant parler de voyageur de la malle-poste, Marie s'était vivement retournée vers lui, et fut déçue par le regard de convoitise avec lequel il paraissait fixer la chaise d'or qui pendait à son cou. Elle eut aussitôt le sentiment du danger qu'elle courait, et se serait levée pour quitter la chaumière, si elle n'en avait été empêchée par l'impossibilité de trouver son chemin, en même temps que par la crainte d'être retenue par violence. Voyant du calme du sang froid ! en serrant le manche de son poignard, que sa main n'avait pas encore quitté depuis qu'elle avait pénétré dans la chaumière. Elle jeta un coup d'œil sur la porte. La faible lueur du crépuscule, qu'elle avait aperçu quelques instants auparavant à travers une fente, avait totalement disparu, et on entendait la pluie tomber par torrents. Marie, la tête baissée, se mit à regarder le feu, cherchant à calmer ses craintes, et à trouver un moyen de sortir de la dangereuse situation dans laquelle elle se sentait engagée. Mais l'épuisement qu'elle ressentait semblait lui ôter toute présence d'esprit.

N'est-ce pas, chère demoiselle, qu'avec un temps pareil, un logement bien abrité paraît une bonne chose? dit la vieille en prenant une chaise à son tour, et en venant s'asseoir non loin du Mexicain, qui, alors seulement, sortit de l'extase avec laquelle, depuis l'arrivée de Marie, il semblait la considérer. Mais, mon Dieu! vous devez avoir besoin de prendre quelque chose, et je ne veux pas qu'on puisse dire que je fais mal les honneurs de chez moi. Aujourd'hui, c'est M. Johnson qui régale. — Allons, Jésus! Puis, se tournant vers une des deux filles, elle lui donna un ordre en langue espagnole. Celle à qui elle s'adressait ne répondit que par un *bueno, bueno!* et, se levant aussitôt, disparut dans la seconde chambre. Quant à sa compagne, elle se laissa nonchalamment retomber sur ses poux de buffle, lançant en l'air un coussin, et le rattrapant, sans paraître nullement se soucier de la présence d'étrangers.

Marie évitait de jeter les yeux sur cette fille, et cependant aucun de ses mouvements ne lui échappait, tant la peur semblait avoir doublé la faculté de ses sens; mais ses forces étaient épuisées; aussi, bien que l'anxiété qui la dominait lui ôtait tout son appétit, la jeune fille résolut-elle de prendre quelque nourriture. Evidemment, l'abatement dans lequel était plongé son corps, et même son esprit, n'était que le résultat d'un jeûne trop prolongé. Elle n'avait pas été habituée à de si rudes exercices. Elle était d'ailleurs résolue à lutter tant qu'elle pourrait contre le danger, et comptait sur la force du désespoir,

pour surmonter tous les obstacles.

L'homme et la femme avaient engagé une conversation à voix basse. Marie eut beau écouter de toutes ses forces, elle ne put saisir que quelques mots espagnols entièrement intelligibles pour elle. Bientôt même cette conversation fut interrompue par l'autre fille, qui, sautant à bas de son lit, courut dans la seconde chambre, et en sortit quelques instants après avec une petite table qu'elle plaça auprès du feu. Sa compagne y déposa un morceau de viande froide, du pain de seigle, une bouteille contenant de l'eau-de-vie, et deux grands verres. Une bougie de cire éclairait le tout.

Vous voilà servi, M. Johnson, dit la femme en se levant. La table n'est certes pas aussi bonne qu'à Santa-Fé ou au Missouri, mais nous avons fait de notre mieux. — Voici du moins un rafia qui pourrait rappeler un mort en ce monde. — Une des deux filles remplit un verre d'eau-de-vie, en but une gorgée et tendit le reste au Mexicain. — Elle se disait même à s'asseoir à ses côtés, lorsque tout à coup sa mère, la saisissant par le bras, la tira à elle, et accompagna cette action d'un flux de paroles prononcées en espagnol. La fille n'y répondit qu'en haussant les épaules et jetant sur Marie un regard indéchiffrable. Puis, vidant d'un seul coup le reste du verre, elle alla se rejeter sur son lit de repos.

Aucun détail de cette scène n'avait échappé à Marie, qui sentait ses terreurs augmenter de plus en plus. La vieille, après avoir coupé quelques morceaux de viande et de

pain, remplit à moitié le verre resté encore intact, et le lui offrit. Bavez-en au moins une gorgée, chère demoiselle, lui dit-elle; bien que vous n'y soyez pas habituée, c'est bon, et cela ne peut vous faire que du bien.

Marie, après une légère hésitation, prit le verre qu'on lui offrait, en avala résolument une légère gorgée, et bientôt il lui sembla sentir une vie nouvelle se répandre dans tous ses membres.

Voici aussi quelques provisions, continua la femme; prenez, et ne vous gênez aucunement; M. Johnson vous tiendra compagnie.

Sans jeter un regard sur ses voisines, Marie se leva, prit sur la table un morceau de viande et du pain, et, reprenant sa place, se mit à manger, regardant toujours le feu. Elle remarqua que le voyageur de la malle-poste mangeait fort peu, mais qu'en revanche il absorbait beaucoup d'eau-de-vie. Elle le vit aussi faire un signe à la vieille, et revenir à son premier siège. — Un instinct secret avertissait la jeune fille que le moment du danger approchait; un léger frissonnement parcourut son corps, et fit place ensuite au courage du désespoir. — Mettant la main à sa poche, elle sortit le poignard de sa gaine. Elle reprit ensuite tout son sang-froid, et, d'un regard ferme et perçant, se mit à examiner toutes les personnes qui occupaient la chambre. Au dehors, pendant ce temps, l'orage et la pluie dévastaient encore dans toute leur violence.

X SAUVÉE ET SACRIFIÉE.

Un silence assez long régna dans toute la chambre. Chacun de ceux qui s'y trouvaient, semblait suivre ses propres réflexions, et attendre que quelqu'un se décidât à prendre la parole. — Marie ne se dissimulait pas que ce moment de repos n'était que le silence précurseur de la tempête, et, malgré toute sa résolution, elle entendait battre son cœur.

Enfin la vieille se leva de sa chaise. Je crois, dit elle, que notre chère demoiselle doit être fatiguée de la route. D'ailleurs, ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'aller nous coucher, et de laisser passer l'orage ainsi. — Je suis sûre que mon vieux dort déjà. — Allons, en avant, et plus vite que cela! Elle dit quelques mots en espagnol aux deux filles, qui quittèrent aussitôt leur place. Elles prirent ensuite la table chacune par un bout, et l'emportèrent, suivies par la vieille, dans l'autre chambre, dont la porte se referma sans bruit.

Marie les avait vues partir sans faire un mouvement. — Un instant elle avait été sur le point d'élever quelque objection sur ce qu'on la laissait ainsi seule avec un étranger; mais elle pensa qu'il ne tarderait pas à quitter la chambre. Elle éprouva même une sorte de soulagement lorsqu'elle se vit débarrassée de ces trois femmes.

Lorsque la porte de la seconde chambre se fut refermée, le voyageur appuya son corps sur le dossier de sa chaise, baisa tomber sa tête sur sa main, et attacha de tou-

ien des autres ; presque toutes sont semblables, excepté celles de quelques empereurs, elles sont fort simples. Sur celle du duc de Reichstadt, on lit son nom, la date de sa naissance et celle de sa mort, rien de plus rien de moins. Le vieux moine qui accompagnait pendant cette visite funèbre ne laisse pas le temps de demander où est le jeune prince, il le montre tout de suite.

La tombe de Saint-Denis sera plus pompeuse, mais peut-être moins visitée. Le malheur a souvent plus de prestige que la solennité.

La Gazette de France édite une grosse nouvelle dont nous lui laissons toute la responsabilité. "Le roi de Danemark, prévoyant un prochain orage européen, et sur l'invitation de la France d'avoir à prendre ses précautions, aurait décidé d'armer immédiatement. Copenhague, afin de le mettre à l'abri de toute surprise. Or, il paraît que le gouvernement français n'aime pas à donner des conseils sans fournir en même temps les moyens de les suivre. On annonce donc de Paris à un journal de Bruxelles—ce qui est peut-être le meilleur moyen pour que Paris n'ignore pas ce qui se passe—qu'un convoi de six canons de rempart, destinés à l'armement de Copenhague, vient de partir pour le Danemark. Ces canons sortent, dit-on, d'une fonderie française, et ils sont accompagnés d'un certain nombre d'officiers d'artillerie de notre armée."

Le rôle de la Prusse est le même à Bruxelles que partout ailleurs. Les instructions transmises au représentant prussien à Bruxelles sont vraiment curieuses. Il devrait, ou nous l'assure, faire entendre à la cour de Bruxelles que, dans le cas où le prince royal viendrait à succomber, le roi Guillaume de Prusse se croirait autorisé à faire valoir certains droits allemands au trône de Léopold II. Le représentant prussien n'aurait pas, dit-on, toutes les sympathies du gouvernement belge depuis l'annonce de prétentions aussi ridicules que déplacées.

Statistique de l'Espagne.

Nous empruntons au *Moniteur* une statistique générale d'Espagne, qui reçoit des événements du jour un intérêt d'actualité : L'étendue superficielle de l'Espagne, en y comprenant les îles Baléares et les Canaries, est, d'après l'Annuaire statistique de l'Espagne, de 3 260 milles carrés, et le chiffre de sa population, suivant le dernier recensement fait en 1860, s'éleva à 15,673,536, soit 4,703 habitants par mille carré. Comme pays moins peuplé que l'Espagne, il n'y a en Europe que la Turquie (1,601 habitants par mille carré) la Grèce (1,309) la Russie (689), le Danemark (651), la Suède (518) et la Norvège (229). D'après sa grandeur territoriale, l'Espagne est le cinquième des États de l'Europe; d'après sa population, elle n'en est que le huitième. Dans ses colonies elle possède encore 8,705 milles carrés, avec 6 millions et demi d'habitants.

L'Espagne européenne se divise en 49 provinces, qui diffèrent beaucoup les unes des autres en étendue et en population. La plus grande est celle de Badajoz (408 milles carrés); la plus petite, celle de Guipuzcoa (34 milles carrés). La plus peuplée est la province de Barcelone (726,267 habitants pour 140 milles carrés); la moins peuplée, celle d'Alava (97,934 habitants pour 57 milles carrés).

Le nombre des communes (ayuntamientos) s'élève en Espagne, sans compter les colonies, à 9,370.

Parmi les 40 métropoles provinciales, Madrid, Barcelone, Séville et Valence comptent plus de 100,000 habitants; Malaga, Cadix, Grenade et Saragosse flottent entre 50 et 100,000; toutes les autres sont au dessous de 50,000.

La population est presque exclusivement catholique. Les biens-fonds sont possédés en grande partie par la noblesse. Depuis le commencement du siècle la production des céréales en Espagne se serait élevée, dit-on, de 65 à 140 millions de fanegas, celle du vin de 47 à 80 millions d'arobas. En bêtes de somme et bétail, on comptait, dans l'année 1865 : 672,559 chevaux (73 par mille carré), 1,001,878 mules (109

p. m. e.), 1,290,814 ânes (141 p. m. e.), 2,904,598 têtes de l'espèce bovine (515 p. m. e.), 22,054,967 moutons (2,400 p. m. e.), 4,429,576 chèvres (480 p. m. e.), 4,264,817 porcs (480 p. m. e.), et 3,704 chameaux.

L'industrie minière espagnole a pris beaucoup d'extension dans ces derniers temps. En 1833, on ne comptait dans la péninsule que 2,336 exploitations de ce genre; dès 1860 il y en avait 6,795 (mines et fonderies). La principale production minière est le plomb, pour l'extraction duquel ont été ouvertes depuis 1826, 3,500 mines dans les montagnes de Gadar et Lujar (Grenade). Très importante est aussi la production du fer, de l'argent, du cuivre, du zinc, du mercure et du charbon de terre. La valeur de toutes ces productions minières ensemble a été estimée pour 1863 à 166 millions de réaux (2 1/2 silbergroschen, ou 31 1/2 centimes le réal), et celle du travail des fonderies et forges à 276 millions de réaux. L'insuffisance des moyens de communication empêche un plus grand développement de cette riche industrie minière.

La cinquième partie de l'Espagne (10 millions d'hectares) est couverte de forêts, dont le tiers peut être aliéné. Les bois inaliénables appartiennent en général aux communes.

L'industrie espagnole, suivant les relevés de 1860, se composait alors comme il suit : 13,471 fabricants, 333,284 industriels, 65,651 artisans (de métiers), 151,200 ouvriers de fabrique; en outre, 23,358 mineurs, 5,066 hommes de peine dans les chemins de fer, etc.—L'agriculture employait 2,354,110 journaliers.

A la fin de 1861 il y avait en Espagne 10 900 sociétés financières ou industrielles, avec un capital-action d'environ 5,000 millions de réaux, en moyenne.

Pour l'amélioration des routes, l'administration espagnole a fait plus depuis vingt ans que par le passé. Cependant à la fin de 1860 il n'y avait encore que 11,276 kilomètres de complètement achevés, 3,165 autres étaient en construction. Au commencement de 1867 l'Espagne avait 675 milles de chemin de fer en exploitation (7,500 mètres le mille). Ses canaux ont une longueur de 94 milles. Ses ports sont au nombre de 117 et sa marine marchande possède 4,613 navires du port de 401,207 tonneaux ensemble, avec 135,508 hommes d'équipage. L'importation espagnole représentait en 1863 une valeur de 1,396 millions de réaux, et l'exportation une valeur de 1,219 millions de réaux.

L'instruction est donnée au peuple espagnol par 24,353 écoles, lesquelles avaient en 1860, 1,101,529 élèves. Il est vrai que l'on fait entrer dans ce nombre les écoles de la première enfance. En 1865 on comptait dans les écoles 9,704 étudiants, dont 4,194 pour Madrid seul.

L'armée espagnole se compose actuellement de 41 régiments d'infanterie (à 2 bataillons), 20 bataillons de chasseurs, 1 régiment de vétérans à 3 bataillons (formant la garnison de Ceuta, ensemble 68,557 hommes); de 80 bataillons de milices provinciales, qui donnent un effectif de 67,309 hommes (total pour l'infanterie 135,866 hommes); de 18 régiments de cavalerie de ligne, à 4 et 5 escadrons, et 2 escadrons de chevaux légers, en tout 13,004 hommes; de 10 régiments d'artillerie — 12,927 hommes; et de 2 régiments de génie à 2 bataillons; 4 759 hommes. A ces troupes il faut ajouter encore les halbardiers royaux, la gendarmerie, etc. En 1865 on estimait la force totale de l'armée espagnole à 236,300 hommes; mais il se trouve, en outre, de nombreuses troupes dans les colonies.

Le service militaire en Espagne est, pour la cavalerie et l'artillerie, de sept années; pour l'infanterie, de huit années, dont cinq dans la ligne et trois dans la milice provinciale. Le rachat est permis.

La flotte espagnole comptait en 1866 : 6 frégates cuirassées avec 194 canons, 11 vapeurs à hélice armés de 169 canons, 3 bateaux à roues avec 120 canons, et en tout 120 navires avec une armement de 1,000 à 1,200 canons, et des équipages d'environ 15,000 marins.

Le budget ordinaire de l'Espagne pour 1866-67 donne un chiffre de 2,681,540,000 réaux pour les recettes, et de 2,636,929,000 réaux pour les dépenses. Il faut y ajouter un budget extraordinaire de 5 à 600 millions de réaux, où les recettes, pour la plus grande partie, sont fournies par la vente des nationaux. A la fin de 1865 l'aliénation de ces biens avait produit environ 7,200 millions de réaux.

La dette de l'Etat espagnol, sans compter une dette flottante évaluée à 1,600 millions de réaux, se montait en 1866 à 18,000 millions de réaux (près de 4 milliards de francs, ou 300 francs par tête d'habitant).

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 30 OCTOBRE 1868.

La Codification.

Lors de la dernière révision de nos statuts, il fut entendu qu'une refonte en serait faite tous les dix ans. Dans des circonstances ordinaires ce terme était à peu près convenable et personne n'aurait songé à l'abréger, si les réformes constitutionnelles récemment opérées n'eussent apporté dans notre condition politique des changements considérables.

Maintenant que les deux sections de l'ancienne Province du Canada forment des provinces distinctes, et qu'elles sont censées légiférer indépendamment l'une de l'autre, sur toutes les matières purement locales; qu'en outre ces deux provinces, conjointement avec celles du Golfe, constituent un groupe soumis, quant à leurs intérêts communs, à une législation générale, il devient urgent, selon nous, de faire le triage des différentes lois qui affectent, soit la Confédération toute entière, soit l'une ou l'autre des provinces, et d'en opérer une refonte nouvelle. Au reste, il y a déjà huit ans que la dernière révision a eu lieu et les deux années qui restent à parcourir pour compléter la décennie, seront en partie écoulées avant que la nouvelle législation ne soit terminée. Il s'agirait donc de se mettre à l'œuvre sans retard, afin d'éviter la confusion qui régnera avant longtemps dans nos statuts provinciaux et fédéraux, si les lois concernant la Confédération canadienne, et celles qui régissent chaque province ne sont divisées en autant de séries distinctes qu'il y a de différente législatures.

Ce travail pourrait se faire par une commission conjointe, nommée par toutes les législatures concernées des leurs prochaines réunions.

Nous soumettons cette suggestion à l'attention du public parce que nous croyons qu'elle a rapport à une œuvre indispensable, dont le retard trop prolongé pourrait donner lieu à des embarras considérables. Tous les hommes d'affaires comprennent l'importance d'un pareil travail et nous espérons que nos administrations fédérale et locales s'empresseront de prendre les dispositions nécessaires à son prompt accomplissement.

Nouvelle Ecosse.

Les journaux ministériels ont appris avec douleur la défaite de M. Blanchard, leur seule planche de salut dans le parlement de la Nouvelle-Ecosse. Ils cherchent cependant à s'en consoler en proclamant que cette défaite n'est que la corruption sans exemple exercée par les adversaires du candidat malheureux.

Nous les laisserions volontiers jouir de cette petite fiche de consolation, si l'impartialité ne nous forçait de montrer le revers de la question. Voici ce qui se passa à la nomination d'après le témoignage d'un témoin oculaire qui n'a pas été contredit :

M. Blanchard ayant repoussé avec indignation les accusations de corruption portées contre lui et ses amis, un M. MacDonald s'avança sur l'estrade et

révéla le fait suivant : Il dit que, quelques jours auparavant, un des agents électoraux de M. Blanchard frappa à la porte d'un prêtre catholique à une heure avancée de la nuit. Celui-ci lui offrit l'hospitalité. L'agent accepta et, après avoir longtemps parlé de choses indifférentes, il finit par aborder la politique. Après un éloge des plus pompeux de son candidat, il tenta, auprès de son hôte, de l'effet des arguments sonnants et lui dit en termes bien clairs que, s'il voulait écrire à M. Blanchard pour lui assurer sa neutralité, on lui paierait \$600 pour aider à la construction de sa chapelle. La proposition, comme on le pense bien, fut repoussée par le digne prêtre qui ne voulut pas assoir son œuvre pieuse sur un acte de corruption.

Sommé de donner les noms, M. MacDonald dit qu'il n'était pas venu faire cette déclaration sans être en état de la prouver. "Le prêtre que l'on essaya ainsi de circonvenir est le Rév. M. McKenzie, de Crignish, et le corrupteur," dit-il, en plaçant la main sur l'épaule de M. James Purcil, qui se trouvait près de lui sur l'estrade, "est ce monsieur-ci." M. Purcil n'osa pas nier; mais il demanda à s'expliquer, proposition qui fut accueillie par les éclats de rire de toute l'assemblée.

Ce fait établit assez clairement que M. Blanchard et ses amis ne sont pas tout à fait innocents du fait de corruption électorale dont ils accusent leurs adversaires.

M. Gérin a été défait à St. Maurice par le Dr. Lacerte, qui a obtenu une majorité de 250 voix. Les deux candidats étaient conservateurs et, des deux, les électeurs, en toute conscience ont choisi le pire. M. Gérin est un jeune homme de talents distingués qui, par ses connaissances politiques ont été en état de s'acquiescer de ses devoirs législatifs avec succès. Il n'avait qu'à le vouloir pour y réussir. Le Dr. Lacerte, au contraire, s'il faut en croire les rapports publics, a été, depuis nombreuses années, absorbé dans ses diverses fonctions, de médecin, marchand, maître de poste, etc, etc, etc, et n'a jamais, avant la dernière lutte, permis à la politique de le distraire de ses occupations privées. Tel qu'il est, les électeurs de St. Maurice en ont fait leur mandataire. Grand bien leur fasse.

La campagne électorale est déjà commencée à Kamouraska, en vue des élections prochaines, qui auront lieu lorsqu'il plaira à M. Chapais de se montrer magnanime et de pardonner à ses cédant électeurs de lui avoir refusé leur mandat.

M. A. P. Pelletier et A. B. Routhier sont les candidats pour les communes. L'hon. M. Letellier se présentera pour la chambre locale et aura, pour concurrent, dit-on, l'hon. M. Chapais, qui résignerait son siège pour Champlain.

Nous avons été surpris de trouver dans le dernier No. du *Courrier de St. Hyacinthe* le passage suivant :

"Le *Franco* nous remercie des épithètes que nous lui avons prodiguées. Comme il lui plaira. Seulement, nous n'avons aucune reconnaissance pour ses remerciements, n'ayant qu'un droit de représailles en prenant les qualificatifs que nous avons employés à son égard. En supposant qu'un de ses protes ait commis une erreur typographique, ce n'est pas notre faute; nous ne saurions deviner ce que M. Marchand a voulu dire et nous prenons ce qui est imprimé dans son journal. Puis, nous le dirons franchement, nous croyons un peu que la prétendue erreur typographique n'est qu'une excuse spécieuse."

Comptant sur la bonne éducation et le savoir vivre de notre confrère, nous avons cru qu'il accepterait de bonne grâce nos explications sur l'incident, peu important d'ailleurs, qui a soulevé son mécontentement contre nous. Comme il

a préféré répondre à nos bons procédés par une injure, il n'a pas le droit d'être étonné si nous refusons de le suivre plus loin dans cette discussion.

Nos Nouveaux.

On lit dans le *Pays* :

Une loi passée dans la dernière Session du Parlement d'Ottawa crée en ce moment beaucoup d'excitation au Sault St. Louis, près de Montréal. Quoique cette loi contienne peu de dispositions nouvelles, la manière dont elle est mise à exécution explique toute cette agitation. Depuis longtemps il a existé dans nos lois des dispositions qui étaient de nature à gêner l'établissement des blancs dans les Villages ou territoires destinés aux Sauvages. En 1777 la résidence des blancs a été formellement prohibée, à moins d'une licence du Gouverneur de la colonie. En 1791 cette prohibition fut limitée aux subvains. En 1840, pouvoir fut donné au gouverneur d'expulser les blancs qui se seraient fixés au milieu des Sauvages.

A mesure que le temps marchait la promiscuité des races blanches et indiennes jetait sans cesse des difficultés dans l'exécution de la loi, car il était devenu un problème, dans bien des cas, de savoir qui était blanc, qui était sauvage.

En 1850 une loi définit qui serait considéré comme sauvage, à l'effet de prononcer sur le droit de résider dans les lieux affectés aux tribus indiennes. On fit trois classes de sauvages, 1^o unes dans le droit de naissance et le droit de conquête. 2^o Sauvages pur sang, 3^o Résidents issus de Sauvages soit par leur mère ou leur père, 4^o Femme blanche mariée à des Sauvages.

C'est cette dernière classe qui, pour être unilatérale, crée le plus d'embarras. Un sauvage naturel sa femme blanche, tandis que la femme sauvage se naturalise pas son mari blanc.

Si l'on chasse le mari blanc, ou force naturellement la femme sauvage et les enfants issus de ce mariage à déguerpir, quoique cette femme et ces enfants nient droit d'habiter le wigwam, à moins que l'amour du roi ne soit plus fort que l'amour conjugal et paternel.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que sous l'empire des législations dont nous avons donné les dates, des familles dont l'origine serait plus ou moins douteuse à l'épreuve de cette classification, ont pris racine depuis plus de cent ans au milieu des Sauvages, et sont actuellement sous la menace d'une expulsion plus ou moins prochaine, avec la perspective de voir mettre en question des droits de propriété centenaire.

Il ne manque pas de lois pour les protéger mais l'idée d'avoir à lutter contre un gouvernement est suffisante pour alarmer les droits les mieux acquis.

Le mal s'aggrave, comme nous le disons, par la manière dont le gouvernement met à exécution la loi de la dernière session. Eu vertu de la loi de 1840, le gouverneur avait seul et personnellement le droit d'expulser les blancs. Il y avait lieu d'espérer (et on peut dire que cet espoir n'a jamais été déçu) que la faculté d'expulser serait exercée avec discrétion et sans jeter trop de perturbation dans les familles. La loi de 1850 avait confié au gouverneur l'exercice de cette prérogative. Par celle de 1868 le Secrétaire d'Etat est substitué au gouverneur avec le droit de déléguer son autorité, ce qui fait disparaître, dans l'exercice personnel ou par délégation de ce droit, les garanties d'examen préalable et de dignité de procédure que consacrait la législation antérieure. En exécution de cette loi le Secrétaire d'Etat a délégué ses pouvoirs, au Sault St. Louis, à un homme connu pour être aussi peu pratique que la plupart des Sauvages du Sault. Il en résulte que tous les blancs et bois brûlés de la localité, que constituent les quatre-cinquièmes de la population de l'endroit sont sur le qui-vive; attendant à chaque instant un ukase, leur donnant de quitter leurs Laves et Penates.

Dans le désarroi que crée cette mesure, les Sauvages perdent le peu de civilisation qu'ils avaient acquise. Ils exécutent provisoirement les sentences d'expulsion que la possession ou la cupidité leur fait désirer, drait mieux l'étouffer tout simplement; il est difficile d'empêcher qu'une femme saura se faire... Mais je ne sais comment cela se fait, je n'ai pas de cœur à la besogne ce soir, —je serais maladroit, et pourtant... Mais bah! il y aurait toujours moyen de s'en tirer!

Ecoutez, ma belle demoiselle, dit-il en se rapprochant de sa victime, qui frémissait d'épouvante, écoutez-moi bien, jeune voyageuse, qui vous avisez de parcourir les grandes routes toute seule; si jamais vous aviez le malheur de dire un mot, un seul, sur tout ce qui s'est passé ici, vous expiriez cruellement votre manque de foi; je ne parle pas de vous seulement, mais vous avez peut-être un père, un frère?... Eh bien! tout individu qui, à votre instigation, entreprendrait de nous inquiéter, moi ou mes camarades, pourrait faire son testament; nous nous chargerions de le rendre valable. Voilà ce que c'est que de quitter sa famille, de se fier à son étoile, d'écouter un caprice, peut-être... Car, enfin, pourquoi êtes-vous ici? Vous êtes forcée de garder le silence, de devenir presque la complice de ces voleurs, comme vous dites, ou de renoncer à la vie. Je consens à être pendu si je comprends pourquoi je suis disposé à vous arguer; à moins pourtant... oui, ce doit être cela. Savez-vous que vous ressemblez beaucoup à une jeune sœur que j'aimais... avant d'avoir embrassé ma profession actuelle?

La suite au prochain numéro.

veau sur Marie un regard d'une étrange fixité. La jeune fille était toujours assise près du feu. Elle ne voulait point bouger de place avant que son compagnon, en lui adressant la parole, lui en donnât l'occasion. Elle comptait régler ses conduits d'après sa manière d'être. Toutefois elle remarqua avec anxiété que la flamme du feu qui éclairait seule la chambre, maintenant que la vieille avait emporté la bougie, n'était plus alimentée que par quelques morceaux de bois qui seraient promptement consumés. Elle entreprenait déjà l'horreur d'une obscurité complète. Il valait donc mieux provoquer le danger qui la menaçait, pendant que la lumière pouvait encore venir à son aide. Elle se leva lentement et se dirigea vers la porte. Un simple verrou de bois la fermait à l'intérieur; mais il résista à tous les efforts que Marie fit pour le retirer.—Elle s'y attendait à ce reste.—Elle resta quelques secondes debout, écoutant l'orage qui continuait à gronder, puis elle revint à s'asseoir avec le maintien le plus tranquille qu'il lui fut possible de prendre.—L'étranger avait suivi des yeux tous les mouvements, mais n'avait pas bougé.—Tout à coup, la figure de Marie s'illumina. Dans un enfoncement de la cheminée, dans un coin qu'elle n'avait pu apercevoir de sa place, et tout près de la chaise qu'occupait son silénoeux compagnon, elle venait d'apercevoir un tas de bois fendu en petits morceaux.—Rassemblant toute sa fermeté, elle passa devant le Mexicain, se baissa, et ramassa une poignée de bois qu'elle jeta dans le feu, et dit, d'une manière à entretenir la

flamme. Délivrée ainsi de son plus poignant souci, elle revint à s'asseoir à sa première place, en s'efforçant de bannir de son visage toute expression d'inquiétude. Dans combien de temps, monsieur, pensez-vous que la malle-poste pourra se remettre en route? demanda-t-elle après quelques instants. Je comptais partir avec elle, et pour mes parents qui m'attendent au relais, mon absence doit être incompréhensible. Point de réponse. Marie ne se sentait pas le courage de regarder cet homme en face. Pensez-vous que demain matin nous pourrions atteindre à temps le relais? demanda-t-elle de nouveau, mais sans résultat.—Quels étaient les desseins du Mexicain? c'est ce qu'elle ignorait; mais elle comprenait parfaitement qu'il lui fallait se tenir sur ses gardes.—Elle disposa sa chaise de manière à ne point perdre de vue un seul mouvement de l'étranger, et attendit.—L'orage s'élevait toujours avec fureur. Des coups de vent semblaient s'abattre sur la chaumière, et menaçaient de la renverser, tandis que, du toit, on entendait ruisseler la pluie.—Marie prêtait l'oreille à ces divers bruits, et se perdait en tristes conjectures, lorsque tout à coup elle se rendit compte d'un état de torpeur et d'engourdissement qui s'emparaient d'elle, et contre lequel elle luttait difficilement.—Elle se redressa et jeta un coup d'œil furtif sur son voisin.—Puis, détournant vivement les yeux, elle se mit de nouveau à considérer le feu, s'efforçant de donner une autre direction, à ses pensées, et suivant du regard les langues de la flamme alimentée

par un nouveau fagot qu'elle jeta dans le feu. Mais, quelques instants après, elle releva vivement la tête; elle venait de se surprendre les yeux fermés de lassitude, n'entretenant plus les objets que comme des ombres, et comme plongés dans un demi-sommeil. Elle se leva pour s'arracher à cet engourdissement, toutefois sans oser regarder son compagnon, et se mit à marcher en long et en large dans la chambre.—Mais elle comprit bientôt que, quand bien même elle parviendrait à tenir ses yeux ouverts, ses membres, fatigués par la course de la journée, ne lui permettraient pas de continuer une pareille promenade pendant une nuit entière.—Elle vint donc se rasseoir sur sa chaise. Combien de temps resta-t-elle dans cette attitude, elle ne saurait le dire. Tout à coup elle se releva en sursaut, en poussant un cri perçant. Elle venait de sentir une main brutale cherchant à lui enlever du cou la chaîne qu'elle y portait; rassemblant toutes ses forces, elle poussa un cri et appela à son secours. Allons donc, dit l'étranger, ne prenez pas la peine d'appeler; cela est inutile, personne ne viendra. Mais, dit Marie, en tremblant, je suis donc dans une maison de voleurs? —Supposez-le.... Vous allez me donner cette belle chaîne, puis ces bagues, puis aussi ce que vous pouvez avoir d'argent, si vous voulez m'éviter la peine de prendre tout cela. —Ces femmes sont donc?...

—Les compagnes de mes confrères, vous l'avez deviné; eh vous voyez bien qu'elles ne viendront pas vous protéger. —Vous serez tous punis demain... dès que je sortirai d'ici... —Puis... Tenez, tenez, taisez-vous, vous êtes bien jeune... j'ai le défaut d'être sujet à la pitié... mais pas de menaces, car je ne répondrais ni de moi... ni surtout des autres; non seulement vous n'avez rien à donner tout ce que vous avez en or et en argent, mais il faut me jurer que vous ne parlerez jamais à personne de la petite opération financière que nous allons traiter ensemble. La physiologie du malfaiteur était graduellement devenue si effrayante, que Marie eut une perspective nette et précise du sort qui l'attendait; elle se trouvait à la merci du voleur, que la moindre résistance pouvait transformer en assassin; son consentement même, et son serment, ne suffiraient peut-être pas à sauver sa vie; elle voyait sur ce visage terrible, en face d'elle, le combat qui livrait une pitié toujours plus faible à des instincts féroces.—Elle se hâta cependant d'enlever sa chaîne, ses bagues, et de jeter tout cela pal-mêle, avec son argent, aux pieds du brigand; mais celui-ci semblait perdu dans ses réflexions... Marie jura solennellement de ne porter aucune plainte, —de ne point révéler le vol dont elle avait été victime dans cet odieux repaire... et le voleur l'écoutait à peine... C'est peut-être une imprudence, dit-il à demi-voix, en se parlant à lui-même; il vaut

JOS. ED. CLEMENT
 VIENT D'ACHETER A L'ENCAN
UN FONDS DE BANQUEROUTE,
 DE
 DE MARCHANDISES SECHES,
 de \$8000,00,
 A MOITIE PRIX,

Qui sera saisi immédiatement comme suit, pour faire place aux autres Marchandises :

	s. d.	s. d.
Superbe Gros de Naples noir assorti.....	4 0	à 6 0 verge.
Magnifique Merinos Français.....	2 6	à 3 0 "
Beau Velveteen noir.....	4 0	à 4 6 "
Bon Coton Shirting.....	0 5 1/2	à 0 6 "
Meilleur Coton Américain.....	0 7	à 0 7 1/2 "
Les plus belles Indiennes fines garanties.....	0 6	à 0 8 1/2 "
Nouvelles Etoffes à Robes des derniers goûts.....	0 10	à 1 0 "
Nouveaux patrons d'Etoffes du Haut-Canada.....	2 6	à 3 0 "
Bien beau Drap noir fin et épais.....	3 9	à 5 6 "
Grande quantité de Flanelles de fantaisie et de Chambly.....	1 9	à 2 3 "
Grandes et belles Couvertes Blanches.....	12 0	à 15 0 paire.
Coton à chaîne.....	1 5	à 1 8 lbs.

500 paires de Claques de gomme elastique pour hommes, femmes et enfants.

Un immense assortiment de

HARDES FAITES, DES DERNIERS GOÛTS,

et aussi le choix le plus grand et le plus varié de

Marchandises d'Automne, Tapis et Tapisseries;

'QUIL Y AIT A ST. JEAN.

MOULINS A COUDRE DE TOUTES SORTES.

JOS. ED. CLEMENT, RUE FRONT.

Pavillon Rouge, et Boules d'Argent dans les Vitreaux.

N. B. — Empressez vous de venir de bonne heure pour éviter la foule et avoir le meilleur choix.

ATTENTION! ATTENTION!

BOURCOIS & DAVIGNON

Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont toujours en

maints un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES

Consistant en Draps Noirs, Draps de Dames de toutes Couleurs, Tweeds Anglais et Ecos-

sais, Etoffes du Haut-Canada, de tous prix et de toutes les couleurs.

Indiennes, Cotons, Guillaumes, Coujous, Alpacas, Merinos, Mousselines de Laine Fran-

çaises, Châlis, Barèges de toutes les couleurs, Parasols, Bas, Gants, Crinolines, Tapis, Ri-

deaux et Tapisseries de toutes espèces &c.

Ils ont aussi un assortiment des plus complets de

Groceries, Epicerie, Ferronnerie, Fer en Barre, Vins et Liqueurs de toutes sortes, Carbon,

Le tout a bas prix.

Allez leur rendre visite avant d'aller ailleurs.

BOURCOIS & DAVIGNON.

Rue Front, St. Jean, (vis-à-vis le pont d'Iberville.)

8 Mai 1867.

F. & J. CATUDAL.
 VOITURIERS.



ST. JEAN, P. Q.

Les Soussignés offrent leurs remerciements au public pour le grand encouragement qu'il

leur a accordé depuis qu'ils sont établis en cette ville et ils donnent avis qu'ils ont trans-

porté leur Etablissement dans la Rue St. Jean près le Nouveau Collège.

Ils ont maintenant en vente un nombre considérable et varié de WAGGONS LEGRS,

confectionnés l'hiver dernier, d'après les derniers goûts, et dont les prix varient \$70 à

\$150.

Ils sont en outre prêts à recevoir des commandes pour des VOITURES de toutes espè-

ces qu'ils confectionneront très-promptement, à des prix très-réduits, et d'après les patrons

qu'on leur indiquera.

Toutes réparations soit en bois, soit en fer, tous ouvrages en peinture ou en bonnure se-

ront également exécutés à cet Etablissement avec soin et promptitude.—Tous les ouvrages

sont garantis.

St. Jean, 3 avril 1868.

F. & J. CATUDAL.

1821.

WM. BORBRIDGE,

MANUFACTURIER DE

SELLES, HARNAIS, MALLES

ET VALISES,

RUE FRONT, ST. JEAN.

(Etabli en 1821.)

C'est ici que l'on trouve des Sells, Harnais,

Malles et Valises au plus bas prix et de la

meilleure qualité.

Tous les ouvrages sont garantis.

Venez voir et jugez pour vous-même.

St. Jean, 14 Juin 1867.

BARDEAUX A VENDRE.

300 PAQUETS, à grand marché, pour ar-

gent comptant ou à crédit.

S'adresser chez

LANGELIER & DECELLES.

St. Jean, 2 Juin, 1868.

L. C. N. Prefontaine,

MARCHAND

D'Épicerie, de Provisions, Thé, Sucres,

Vins, Liqueurs, Tabacs, Sigars,

Fleur, Lard, etc., etc.

Aussi en mains un complet assortiment

De Bois, Lattes, Bardeaux, Planches et

Madrier de toutes sortes.

COIN DES RUES FRONT ET ST. JACQUES

St. Jean, 14 Juin 1867.

FLEUR ET MOULÉE.

Fleur à pâtisseries XXX, fleur sup. No. 1,

farine d'avoine et de blé d'Inde, etc.

Toutes garanties, grands avantages pour le

commerce.

JAS. MACPHERSON,

L'Etablissement Canadien.

DE

Chapeaux et de Pelleteries

est maintenant ouvert dans le magasin ci-de-

vant occupé par M. H. E. Forbes,

RUE FRONT, ST. JEAN, P. Q.

Assortiment complet de CHAPEAUX,

CASQUETTES ET COIFFURES de toutes

es en loutre et en paille à des prix

à 40% au-dessous des prix ordinaires.

C. A. PROVENDIER, Agent.

Les plus hauts prix sont payés

pour l'avoine et l'orge.

Billets Américains achetés et

vendus par

JAS. MACPHERSON,

(Ci-devant Macpherson & Sinclair.)

Rue Front, St. Jean, 1er mars 1867.

Dr. BAUDOUIN,

Rue McCUMMING,

Vie-à-vis chez M. Alex. Nadcau, fils

St. Jean, 2 octobre 1866.

Laberge & Paradis,

AVOCATS,

ST. JEAN.

C. J. Laberge, C. R.

E. Z. Paradis.

MM. Laberge & Paradis suivront les Cours des

districts d'Iberville, de Bedford et de Montréal.

H. TUGAULT, Avocat,

Rue Busby, St. Jean, P. Q.

F. X. DesPlaines ecuyer.

AVOCAT.

Rue Front St. Jean.

Dans la maison ci-devant occupée par M.

Forbes. Presque vis-à-vis les magasins de

M. J. E. Mollers et de M. Broseau.

M. DesPlaines suit les cours des districts

d'Iberville de Montréal et de Bedford.

FONDERIE D'IBERVILLE.

Les Soussignés ayant ouvert depuis peu

l'établissement ci-dessus, auront toujours en

mains un assortiment complet de

CANARDS PATENTÉS, CHAUDRONS, SOU-

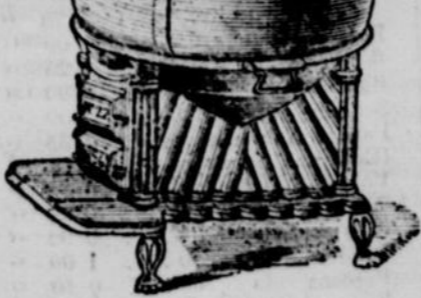
PIÈRES, TROUS DE TUYAUX PATENTÉS,

PENTURES DE PORTES DE GRANGE, &c.

— AUSSI —

GRANDS CHAUDRONS

sur poêle de grandeurs assorties.



Ces Chaudrons sont d'une utilité absolue

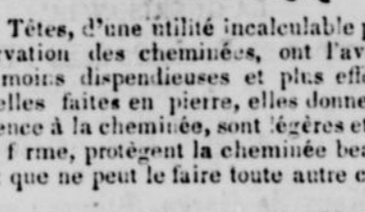
pour ceux qui désirent faire des engrais, leur

emploi dans presque tous les établissements

du pays en est une recommandation suffisante.

Têtes de Chemiées

En Fonte, enjolivées, de différents patrons.



Ces Têtes, d'une utilité incalculable pour la

conservation des cheminées, ont l'avantage

d'être moins dispendieuses et plus effectives

que celles faites en pierre, elles donnent une

appare à la cheminée, sont légères et grâce

à leur forme, protègent la cheminée beaucoup

mieux que ne peut le faire toute autre cou-

verture.

Grandeurs 2 x 3 1/2 briques ou 16 x 28 pouces.

2 1/2 x 4 1/2 " 20 x 36 "

Ferrures de Cribles, de Moulins à Battre,

de Charriots, &c. faites sur commande.

VINCELETTE & C^{ie}.

Iberville, P. Q., Juin 1868.

LARD, SEL, HUILES, &c.

de premières qualités à vendre à des prix

très-réduits.

JAMES O'CAIN.

Rue Front, St. Jean.

S. SIMONS,

RUE FRONT, ST. JEAN, P. Q.

Chapelier et Manchonnier.

Toujours en mains un assortiment complet de

marchandises convenables pour la saison.

— AUSSI —

CIGARES, TABAC, PIPES, &c.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

JAMES MACPHERSON,

(Ci-devant Macpherson & Sinclair.)

MARCHAND

D'ÉPICERIES ET PROVISIONS,

EN GROS ET EN DETAIL.

ST. JEAN.

FAIENCES ET VERRE... ES.

Un assortiment très choisi de faiences, de

porcelaines, de verreries, etc., comprenant

tous les genres de lampes à kérosine.

JAS. MACPHERSON.

BIOUTERIE ET D'HORLOGERIE!

NOUVEL ETABLISSEMENT DE

L. H. MARCHAND.

Vient d'acheter le vaste fonds de Bijouterie et d'Horlogerie de M^l. Warrington & C^{ie}, auquel il a ajouté un grand

nombre d'articles du dernier goût, qu'il vendra à des prix très réduits au magasin ci-devant occupé par M^l.

Warrington & C^{ie}, Rue Front, St. Jean, vis-à-vis l'Hotel M^l. On y trouvera un assortiment très varié de Bijou-

ries de toutes espèces, telles que :

PENDULES en fonte, en bois, en argent, &c. — MONTRES en or et en argent. — CHAINES

en or, en argent, &c. — ANNEAUX, PENDANTS DORELLES, &c., de toutes sortes.

Aussi : — DES PIPES en ébène de mer, en émail de Chine, en caoutchouc et en bois.

SERVICES EN ARGENT et beaucoup d'autres articles trop nombreux à détailler.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—